

## Horaires d'ouverture au public

### Etat-civil / Population :

→ Lundi, Mardi, jeudi et vendredi : de 8 h à 12 h

→ Mercredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30

+ **permanences** : le lundi de 16 h à 18 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

### Travaux et Urbanisme :

→ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h

→ Mercredi : de 13 h à 15 h 30 (sur R-V pour l'Urbanisme)

### Occupation du Domaine Public :

→ du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h

→ le vendredi de 8 h 30 à 11 h 00



## .3<sup>e</sup> trimestre 2017 - fermeture des services

- Vendredi 21 juillet (*Fête Nationale*)

- Mardi 15 août (*Assomption*)

- Mercredi 27 septembre (*Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles*)



## Horaire d'été - permanences du Service Population / Etat-Civil

Durant les mois de juillet et août, les permanences du lundi soir et du samedi matin de ces deux services n'ont pas lieu chaque semaine.

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les dates auxquelles auront lieu les permanences.

<u>JUILLET</u>	<u>AOÛT</u>
- permanences du lundi (16 - 18 h) * <b>lundi 03 juillet</b>	- permanences du lundi (16 - 18 h) * <b>lundi 07 août</b>
- permanences du samedi (9h30 - 11h30) * <b>samedi 01 juillet</b> * <b>samedi 15 juillet</b> * <b>samedi 29 juillet</b>	- permanences du samedi (9h30 - 11h30) * <b>samedi 12 août</b> * <b>samedi 26 août</b>

